



Compte-rendu

Réunion du Conseil Municipal de Lisle – 24350 - Mairie de Lisle – Le 22 juin 2023 à 18 h

Présents : Catherine Casamayou - Joël Constant - Cathy Cuprys - Patricia Davila - Suzanne Heselton - Bruno Limerat - Anne Mezurat - Valérie Montagut – Laurence Oreiller - Nicole Pénine - Michel Séjourné - Fabrice Thieffin -

Excusés : Maxime Guinot pouvoir donné à Michel Séjourné
Jérôme Puypelat pouvoir donné à Suzanne Heselton

Absent : Bruno Maugey

Secrétaire de séance : Patricia Davila

1)- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 11 mai 2023 :

Approuvé à l'unanimité.

2)- Compte-rendu des différentes réunions et commissions :

Commission bulletin municipal – Maison en péril Bullidour – Réunions adjoints et conseillers délégués – Mariages – Bureau CCPR à Comberanche Epeluche – Réunion professionnels de santé Ribérac / Verteillac – Fête de la nature (Roseau Lislois) – Conseil Communautaire à Siorac – Réunion avec le club de tennis pour inauguration plaque Pierre Vougier – RV pour toiture église – Rv expert pour chiffrages définitifs orage de grêle du 20 juin 2022 – Inauguration plaque Pierre Vougier au tennis club de Lisle – Inauguration Kopé de Sandrine – Eau Cœur du Périgord (Syndicat d'eau à Bussac – Conseil école maternelle – Union des Maires à Marsac : réunion avec l'ARS – AG Comité Départemental d'Action Sociale à Marsac – Départ à la retraite de Christine – Inauguration « Rhum arrangé » - Concert « la Maison dans Laquelle » - Conseil école primaire – Comité Syndical SDE24 à Périgueux – Tirage des jurés d'assise – Festival « Rural Sauvage » - AG Limens à Mensignac – RV avec le maître nageur pour juillet – RV avec le Conseil Départemental – Commission Enfance jeunesse à Comberanche – Réunion pour téléphone (Rico Info) – Kermesse école maternelle – Bureau CCPR à St Sulpice de Roumagnac – Réunion pour les bénévoles du Tour de France – Tour de France à Lisle -

Tous ces RV et réunions sont commentés par les responsables présents à ces manifestations.

3)- Renouvellement de la ligne de trésorerie :

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition du Crédit Agricole pour le renouvellement de la ligne de trésorerie à savoir :

75 000 € sur 12 mois au taux de 4.57 % (3.37 % variable + 1.20 % de marge) sans frais de dossier ni de commission si non utilisation.

4)- Proposition de mise en place d'un PEC (Parcours Emploi Compétence) au secrétariat de mairie :

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la mise en place d'un PEC (Parcours Emploi Compétences) de 20h/semaine pendant 9 mois pour un poste de secrétariat de Mairie. Celui-ci prendra effet au 1^{er} juillet 2023 jusqu'au 31 mars 2024 et bénéficie d'une aide de 30 % de l'Etat.

5)- Maître(s) nageur(s) pour juillet et août – Surveillant pour la fête :

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la création d'un poste de surveillant de baignade pour la période du 14 au 31 juillet. Ce poste sera tenu par Mathieu Momarson. Un recrutement va se faire pour la période 1^{er} au 15 août.

Le Conseil Municipal rejette à la majorité le recrutement de surveillant pour la fête à Lisle 2023.

Ce sujet sera revu l'an prochain pour la fête 2024.

6)- Circuit scolaire communal et emplacements des arrêts pour les cinq circuits passant à Lisle :

Le nombre d'enfants inscrits pour la rentrée scolaire 2023 à la maternelle est en forte hausse et permet d'envisager 8 à 10 enfants supplémentaires sur le parcours du car communal. La présence d'une accompagnatrice va redevenir obligatoire.

Pour les arrêts des différents circuits, le conseil est favorable pour effectuer des aménagements et une signalisation au niveau de la halle, devant l'église (passage piétons, ...)

7)- Remboursement d'un élu pour une avance financière (cadeau retraite) :

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de rembourser Suzanne Heselton de l'avance financière qu'elle a dû faire pour l'achat du cadeau de retraite de Christine Gallet soit un montant de 289 €.

8)- Demande de subvention :

Le Conseil Municipal accepte à la majorité une aide de 100 € à Stéphane Solivaret (sportif lislois, 7^{ème} titre de champion de France de culturisme)

9)- Diverses réflexions à avoir : réseau bornes incendie – composteur collectif – devenir de l'ancien cabinet infirmières – utilisation des salles : Club House tennis et amicale laïque :

Réseau bornes incendie : Une protection incendie va devenir obligatoire à une distance de moins de 400 mètres des bâtiments agricoles, panneaux photovoltaïques etc..., Une réflexion doit être envisagée pour définir une part financière communale ou non.

Composteur collectif : Une demande a été formulée par des habitants pour l'installation d'un composteur collectif. Pour ce faire, il faut désigner 2 référents formés. Une présentation du projet sera faite par le SMD3 prochainement.

Devenir de l'ancien cabinet des infirmières : Ce local, prêté quelques temps à l'association « du jouet qui sourit » a été libéré. Plusieurs possibilités envisagées : vente, location, salle de réunion ESR ?

Utilisation des salles : Club House tennis, l'association est d'accord pour partager ponctuellement ce local avec d'autres associations lisloises. Local amicale laïque à la salle des fêtes ? Réflexion en cours.

10)- Coordinateur communal en charge des opérations du prochain recensement (2024) :

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Marlène Matha pour cette fonction de coordinatrice pour le recensement 2024.

11)- Chiffrages définitifs experts suite à l'orage du 20 juin 2022 :

Les chiffrages Groupama sont reçus et acceptés en TTC sauf pour les bâtiments communaux (ESR – bar – logements. Qui eux seront remboursés HT. Le FCTVA 2024 devra être remboursé à l'assurance.

A ce jour les travaux réalisés portent sur les écoles, l'accueil périscolaire, le désenfumage salle des fêtes, le désamiantage et la couverture du local des cantonniers.

12)- Divers :

En plus des budgets commune et assainissement, en 2024 il devra être établi 3 budgets annexes pour le Bistrot du coin, le cabinet dentaire et l'ESR.

Lecture d'un mail reçu de Bruno Maugey est faite par Joël Constant.

Point sur la trésorerie (120 000 €)

Aménagement cour école maternelle (2000/2500 €)

Lecture d'une lettre concernant le SMD3 et l'emplacement des conteneurs.

Poubelles baignade : une période d'essai va être faite jusqu'à fin juillet avec le retrait des poubelles à la baignade.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 20h30.